

PARTIE NON OFFICIELLE.

Paru le 13 octobre 1866.

M. le Commandant Commissaire Impérial au regu de M. de Varnig, ministre des affaires étrangères de S. M. le roi des îles Hawaii, une lettre datée du 7 juillet 1866, que nous publions ci-après, et qui contient les détails les plus intéressants sur la situation agricole et commerciale de cet archipel.

C'est avec le plus grand plaisir que l'administration locale voit s'étendre les rapports entre les îles de la Société et le royaume hawaïen, et certainement il serait très-avantageux que des relations régulières s'établissent entre ces pays que rapproche la similitude de leur origine.

Ministère des Affaires Étrangères
Honoïou, le 11 juillet 1866.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE IMPÉRIAL.

J'ai reçu, le 30 du mois dernier, la lettre en date du 6 avril précédent, dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.

Je n'ai avec un intérêt très-pénible, que vous avez bien voulu me communiquer sur la colonie que vous gouvernez, et dont le sol, la population, les produits et la langue même offrent avec cet archipel une ressemblance si frappante. J'avais déjà connaissance des efforts aussi sérieux qu'intelligents que votre administration pour développer les ressources agricoles de votre beau pays, et pour diriger vers l'agriculture les aspirations et les bras de la population indigène. Ces efforts stimulés qu'il se produisent à Tahiti même, ils prouvent que les mêmes idées, basées sur l'expérience du passé, dirigent votre conduite comme la nôtre, et que ceux qui sont appelés à veiller aux destinées de la race polynésienne envisagent au même point de vue les bienfaits qu'elle est appelée à recueillir de la culture du riz.

Les difficultés que vous trouvez sur votre route, et qui proviennent de la situation particulière que vous créez l'immense distance qui vous sépare du Gouvernement central, n'ont pas ici, il est vrai, mais le fait même de ne relever de personne et de ne chercher qu'en lui-même la force nécessaire et la protection qu'il assure à la force, exigent du Gouvernement hawaïen des efforts et des dépenses dont la colonie que vous gouvernez est naturellement exemptée.

Les résultats que vous avez obtenus, et ceux que vous espérez obtenir cette année, sont remarquables, et je ne puis, en présence des faits que vous me signalez, que vous féliciter d'avoir retiré de la culture du coton un rendement aussi-avantageux. Nos tentatives ici n'ont pas été aussi heureuses; il est vrai de dire que nos capitaux et nos efforts sont surtout dirigés vers la production du sucre, et que ce n'est que depuis deux ans au plus que quelques efforts sérieux ont été faits en faveur de l'industrie coloniale.

Nos plantations de café ont tellement souffert dans le cours des deux dernières années des ravages d'insectes, que pendant cette période, ces plantations ont été presque entièrement abandonnées à elles-mêmes; et que la grande partie de cette récolte provient d'arbustes dégénérés. Depuis quelque temps ce fléau tend à diminuer et nos agriculteurs reprennent quelque peu courage.

Nos rizières sont d'un bon rapport dans certaines localités seulement; dans d'autres les ravages des vers ont fait les kappées à abandonner l'exploitation. Notre riz est de qualité supérieure, et le peu que nous en exportons obtient sur le marché californien de 10 à 12 cents la livre, droits payés, prix très-avantageux pour le planteur.

Nos récoltes augmentent en nombre et en importance. Une dizaine d'années elles marchent sur un capital moyen de 100,000 à 200,000 dollars pour chaque plantation. Quelques-unes opèrent sur un capital beaucoup moindre.

Nos exportations continuent leur marche ascendante, et l'estime que, cette année, nous exporterons pas moins de 20 millions de livres de sucre. Pendant le premier semestre de cette année nous avons déjà exporté 10,507,735 livres, dirigées en majeure partie sur le marché californien.

Le développement de notre industrie sucrière et le manque de bras nous ont engagés à faire appel au travail importé, et nous avons envoyé en Chine un commissaire spécial, aux appointements de 6,000 dollars par an, muni de pleins pouvoirs, et chargé d'expédier ici 500 coolies; et de visiter l'île anglaise, le Japon, etc., etc., pour s'y procurer les plantes, graines, animaux, etc., adaptés à notre sol et à notre climat.

Nos efforts dans cette direction ont été heureux. Les 500 coolies importés aux frais du gouvernement nous sont revenus à 80 dollars par tête (400 fr.), par lequel nous aurons obtenu, en outre, de nombreux planteurs, sans perte pour le gouvernement, et sans autre profit que le recouvrement des dépenses de notre agent. Ces coolies sont engagés pour 5 ans; à 1 piastre par mois, logés et nourris.

Plusieurs causes de grèves et de plantes, et un certain nombre d'insectes insupportables ont empêchés de recueillir une grande récolte de plantes, fermiers et horticulteurs. Par la première occasion directe que se présentera, je vous achèverai quelques paquets de graines reçues, de celles, du moins, qui auront germé.

C'est avec le plus vif intérêt que le Commissaire Impérial, de son roi et son gouvernement, verrait des communications directes inaugurées entre Tahiti et l'Archipel hawaïen. Sa Majesté a lu avec beaucoup d'intérêt ce que vous m'écrivez à ce sujet. Nos communications avec la Californie sont fréquentes, et, en moyenne, nous recevons et expédions trois à quatre navires par mois. Le lien direct des bateaux à vapeur n'est pas encore assés sur des bases solides, mais son existence ne saurait faire de doute. Le Congrès des États-Unis a voté un subside de 500,000 dollars (3,500,000 fr.) par an, pour l'établissement d'une ligne de paquebots à vapeur de San Francisco au Japon et en Chine, faisant escale à Honolulu à l'aller comme au retour. Le *Porfirio Steam Navigation Company*, soumissionnaire du contrat, sollicite du Congrès le rappel de la clause les obligeant à toucher à Honolulu, arguant que cette escale les débourne de 200 milles de leur route, et offre d'y substituer une ligne directe entre San Francisco et Honolulu. Le gouvernement hawaïen s'oppose de tous ses efforts à ce changement, et il paraît vraisemblable, d'après les dépêches de nos agents

aux États-Unis, que le contrat sera maintenu. En tout état de choses, une ligne de bateaux à vapeur nous reliera à la Californie dans un délai peu éloigné.

Le gouvernement hawaïen se fera un vrai plaisir, le cas échéant, de co-opérer avec vous pour créer une intercourse maritime, qui ne saurait être qu'avantageuse aux deux pays.

Je vous remercie de votre obligeance, en adressant à leur destination les lettres que je vous ai transmises, et vous prie de vouloir bien trouver ici la nouvelle assurance des sentiments de respect et d'estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Monsieur le Commissaire Impérial.
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
C. DE VARNIG.

P. S. — Ainsi que vous le pouvez voir par les numéros de l'*Hawaïan Gazette* que je vous fais tenir, tous les renseignements relatifs à Tahiti sont reproduits dans nos journaux, notamment votre rapport sur le progrès de l'industrie locale, qui a été lu avec beaucoup d'intérêt.

Nouvelles d'Europe.

Le dernier numéro du *Courrier de San Francisco* reçu, par le *Cambodge*, contient des dépêches télégraphiques d'Europe dont la plus récente est datée de Berlin 4 septembre.

Voici les nouvelles les plus importantes données par ces dépêches :

Paris, 31 août. — L'échange de la ratification des traités de paix a été fait.

Pana, 1^{er} septembre. — L'Empereur Napoléon, dans une lettre écrite au roi Victor-Emmanuel le 14 août, se réjouit du retour de la paix. Il dit qu'il a accepté de l'Autriche la cession de la Vénétie, afin que le peuple de ce pays puisse être mis à même de choisir sa propre destinée. L'Empereur ajoute qu'il a employé son influence en faveur de l'humanité et des meilleurs intérêts de l'Europe et de l'Europe.

Prague, 1^{er} septembre. — Les termes de la paix entre l'Autriche et l'Italie sont en voie d'être réglés rapidement.

Berlin, 4 septembre. — L'armistice entre la Prusse et la Saxe est expiré; la paix, cependant, n'est pas encore réglée entre les deux pays.

ANNONCES HYDROGRAPHIQUES (1).

OCEAN ATLANTIQUE NORD. — *Fus flottant de Rochebonne*. — Le Ministre de l'agriculture, etc., informe les navigateurs qu'à partir du 15 septembre 1866, le ponton qui a été mouillé à l'Est du plateau de Rochebonne, situé près des îles Ouest de France, montrera, pendant toute la durée des eaux, deux feux fixes élevés, l'un de 14 mètres, l'autre de 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, et visibles de 10 milles avec une atmosphère claire. Le ponton est peint en rouge et les deux mâts sont surmontés de ballons à claire-voie; il est mouillé par 48 mètres de fond à mer basse, et par 60 1/2 N. 45 1/2 E. environ.

Une échelle de bruyards sera soulevée à la voile en temps de brume, pendant l'hiver, avec un intervalle de 3 minutes; mais les pontons ne descendront continuellement qu'un navire, passant par le feu flottant; amener sans interruption. On se peut dérouter par cette échelle par une irruption à air comprimé, qui portera le son à une plus grande distance; les navigateurs seront informés de l'époque à laquelle se fera ce changement.

avis. — Les mesures adoptées pour l'ancrage et l'expérience acquise pendant l'hiver dernier font espérer qu'il sera possible de maintenir ce ponton au mouillage pendant tout le temps, malgré la violence de la mer dans ces parages, mais on ne peut donner d'assurance formelle à ce sujet.

Cet avis affecte la série C, n° 188.

MER MÉDITERRANÉE. — *Une signalé par le cap Matapan* (Grèce). — Le commandant Lindsay Brice, du bateau à vapeur de guerre anglais *Tiger*, a cherché pendant cinq jours, en avril dernier, le banc de 3975 fathoms, il est paré dans l'annonce n° 3, 20 janvier 1866, et ayant été signalé par M. George Yeoman, capitaine de la *Thetis*, par 36° 3' 30" N. 20° 13' E., au S. 37° 30' E. et par 36° 3' 30" N. 20° 13' E. de l'Île d'Ovo.

Le banc est fondé avec 183 mètres de ligne de fond non-seulement au-dessus du banc, mais aussi au-dessous de toutes les directions au nord et dans un espace de 4 milles au moins, sans jamais avoir pu trouver le fond; il n'a aperçu aucune trace aucune indication de taches à la surface de l'eau, aucune trace de bruyards ou de bancs-bonds. Des renseignements par rapport au même officier à Gergin, il résulte que plusieurs marins de cette île et les capitaines des bâtiments qui la fréquentent habituellement n'ont aucune connaissance du danger en question; en résumé, tous les renseignements ci-dessus tendent à prouver que ce banc n'existe pas.

Le même officier a examiné également la position du plateau de 1440 (marqué d'oreilles), au S. O. environ à 10 milles du cap Matapan, et il n'en a trouvé qu'un peu faible, et l'existence de ce danger, qu'on peut en conséquence effacer des cartes.

Les relevements sont vrais. Variation: 9° N. O. en 1866.

Cet avis affecte les cartes n° 307, 1263 et 1437.

On trouve dans les annonces hydrographiques à la librairie de M. Letail, rue des Saints-Pères, 15, Paris.

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du vendredi 10 au jeudi 11 octobre 1866 inclus.

NAVIRES EN COURSE D'ARRIVÉE.

10 octobre. *Geol*, du Port de l'Arrivée, de 60 ton. cap. Dum, ven. de Mangia en 9 jours; 1 passage. M. Jarry à la suite, français, ne débarque pas.
9 octobre. *Brigadier*, du Port de l'Arrivée, de 100 ton. cap. Saula, ven. de Honore en 1 jour; 5 passages. M. Samuel, Albert et Edouard, et 2 indigènes, débarquent.
8 octobre. *Brigadier*, du Port de l'Arrivée, de 120 ton. cap. Buisson, ven. de l'Île de la Vierge en 24 jours; 11 passages; indigènes, débarquent.
7 octobre. *Geol*, du Port de l'Arrivée, de 30 ton. cap. Puhia, ven. de Huala en 24 jours; 11 passages; indigènes, débarquent.
6 octobre. *Calot*, du Port de l'Arrivée, de 12 ton. cap. Lequien, ven. de l'Île de la Vierge en 1 jour.

8 octobre. Trois-mâts-goel américain constitution, de 361 ton., cap. Clemente.

Saison.	Septins et octets.	Noms des bœufs.	Murges.	Prigistatives.	Enlaidies.
3 oct.	Bœuf.	Georget.	une cloche	Hort.	Mores.
6	Bœuf.	id.	id.	id.	id.
7	Bœuf.	id.	id.	id.	id.
8	Bœuf.	id.	id.	id.	id.
9	Bœuf.	id.	id.	id.	id.
10	Bœuf.	id.	id.	id.	id.
11	Bœuf.	id.	id.	id.	id.

Archivos PE-Mos

GOVERNMENT.

100 90 80 70 60 50 40 30 20 10 0

13/10/1866